

**A**ssociation  
**A**ide aux  
**C**hirurgiens -  
**D**entistes dans ses  
**O**bligations  
**R**églementaires



Chères consœurs, chers confrères,

Il n'est pas trop tard pour que les membres du bureau de l'AADCOR vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2018, malgré les "nuages noirs" assombrissant notre avenir professionnel.

Veillez trouver ci-joint l'appel de cotisation **pour l'année 2018**. Elle a été fixée par vote lors de notre dernière Assemblée Générale et reste inchangée à **30 €**.

Cette cotisation permet le fonctionnement de l'Association : secrétariat, site internet, loyer, assurances, formation des PCR.

L'adhésion concerne le praticien et non la structure dans laquelle il exerce, si vous êtes plusieurs associés, il convient de régler **une adhésion par personne**.

Les obligations réglementaires auxquelles sont soumises les chirurgiens-dentistes sont multiples et l'AADCOR vous accompagne.

C'est pourquoi, l'AADCOR vous propose de vous aider :

- dans la qualification ou la requalification de votre stérilisateur
- dans l'analyse de l'eau de votre Unit
- dans la certification de la cuve de votre compresseur
- dans la mise en place du principe de la Marche en Avant pour votre stérilisation et l'agencement autour de votre Unit

L'AADCOR reste votre partenaire au niveau radiologique :

- fourniture d'un PCR
- interlocuteur vis à vis de l'ASN
- renseignements



Par ailleurs, l'AADCOR vous rappelle que nous avons négociées avec différentes sociétés partenaires:

DEKRA, SOCOTEC, APAVE, LCI Landauer, Dosi Lab

*Il vous suffit simplement de signaler que vous êtes adhérents de l'association.*

Comptant sur votre soutien, je vous adresse mes amicales salutations confraternelles.

Dr J-P HERLEM

Président de l'AADCOR

*PS : notre secrétaire étant actuellement souffrante, veuillez nous excuser pour les éventuels retards occasionnés*

**Maison Dentaire Régionale**

55 rue Salvador Allende, 59373, LOOS cedex, Tel : 03.20.323.323